

La musique nomade au secours du disque



MERCREDI 6 AVRIL 2011 | HEBDOMADAIRE | FR 2,30 €
BEL, LUX 2,90 € | DOM 4,90 € | ESP 4,40 € | CH 5 FS | TOM 1150 XPF

M 02773 - 3195 - F : 2,30 €



CPPAP N° 0611C80864

DU 9 AU 15 AVRIL 2011



DANS LES DOSSIERS DE
FRANCK FERRAND, DES PANS
D'HISTOIRE, DE MYSTÈRE...

Un passé, qui passe bien

Formé à l'école Bellemare, Franck Ferrand fait de l'Histoire une matière plaisante.

Au cœur de l'Histoire
LUNDI à
VENDREDI 13.30
Europe 1

Chaque jour, Franck Ferrand plonge *Au cœur de l'Histoire*. Pour conquérir la place¹, il n'a pas fomenté de coup d'Etat, mais séduit les oreilles de Denis Olivennes, fraîchement nommé directeur d'Europe 1. Résultat : pendant une heure, le journaliste « fait revivre les drames, les mystères, les tours de force et les destinées inouïes du passé ». D'abord seul au micro, il raconte un épisode historique souvent teinté de culture : les ressemblances frappantes entre les textes de Molière et de Corneille, l'influence culinaire de Talleyrand, le parcours d'alchimiste de Nicolas Flamel... Puis il convie un spécialiste,

avec lequel il creuse certains aspects du sujet, dans un style résolument pédagogique.

Ce jour-là, très « gendre idéal » en chemise blanche et veste noire, Franck Ferrand retrace avec force anecdotes et scènes émouvantes la vie de Raspoutine, puis tente de tempérer l'ardeur de son invité, l'écrivain russe Vladimir Fédorovski. « J'écris mes textes seul, en travaillant sur les informations accumulées pendant des décennies par un ancien documentaliste de la radio, une personne formidable qui m'a cédé son fonds », explique cet animateur de 43 ans, dont la fougue contraste avec le parler pointu.

Si l'on devait parier sur ses origines, on l'imaginerait élevé dans le 16^e arrondissement pa-

risien. Un a priori qui ne tient pas : ses parents étaient bouchers, à Poitiers. « Chez nous, la culture était peu présente, mais la curiosité favorisée. » Converti à l'Histoire en primaire par une institutrice passionnée (« elle s'appelait Mme Girardeau », précise-t-il avec une admiration de petit garçon), il s'orientera d'abord vers les sciences politiques. Son violon d'Ingres – le seul, jure-t-il – reprend le dessus : il passe un DEA d'Histoire, prépare une thèse non achevée sur « les réseaux de pouvoir à la cour sous Louis XV », fonde l'éphémère société Cassiopée, qui récolte la parole des « anciens »...

Repéré par Pierre Bellemare, Franck Ferrand se voit confier l'écriture des *Histoires extraordinaires*, alors délivrées sur les ondes de Nostalgie. « En 2000, j'ai voulu vivre entièrement de ma plume. J'ai fermé mon entreprise et publié beaucoup de livres. Je voulais m'imposer dans l'édition. » Quitte à être contesté, comme ce fut le cas pour son ouvrage *L'Histoire interdite*, qui lui met à dos la grande majorité des historiens. « J'y présentais cinq vérités rejetées par l'université, or le temps me donne progressivement raison », assure-t-il.

En 2003, il se paie le culot d'appeler le standard d'Europe 1 pour proposer ses services. Jérôme Bellay et Muriel Hees, alors aux commandes, lui donnent sa chance. Avec une agréable franchise, Franck Ferrand reconnaît avoir voulu alors « rendre [s]on nom connu pour vendre [s]es livres ». Sa présence à l'antenne, quotidienne entre 2003 et 2005, devient ensuite hebdomadaire, avant ce retour en grâce. Lequel se révèle fort plaisant pour qui l'écoute et se laisse conquérir par sa flamme. **LAURENCE LE SAUX**

¹Occupée jusqu'en février par Michel Field, dont le *Café découvertes* drainait une audience limitée.

TÉLÉRAMA RADIO

Parcours d'artiste

Entretien avec Emmanuelle Devos, à l'affiche dans *La Permission de minuit*, par Fabienne Pascaud.

Cercle Polar

Pierre Lemaître, Dominique Manotti et Zoran Drvenkar, par Michel Abescat.

Œil pour œil

Essential Killing et Les Aventures de Phillibert, capitaine Puceau, par Pierre Murat.

EN PODCAST TELERAMARADIO.FR

Vade retro Radio Vatican

Cette fois, la messe est dite : après dix ans de bagarre judiciaire, les habitants de Cesano, près de Rome, ont obtenu gain de cause. Les juges de la Cour de cassation italienne, considérant que les émetteurs de Radio Vatican sont bien responsables du taux anormalement élevé de maladies et de mortalité infantile dans la ville, viennent de condamner la station du Saint-Siège à indemniser les plaignants. Et à se conformer à la législation.

En 1951, lors de l'implantation des émetteurs ondes courtes, il n'y avait pas d'habitations dans cette zone. Mais depuis, elles ont poussé comme des champignons et la radio pontificale n'a cessé d'augmenter la puissance de ses appareils afin de propager toujours plus loin « la bonne parole ». Ainsi, dès 2001, les instruments de mesure du ministère de l'Environnement enregistraient une puissance sept fois supérieure à la normale, et des experts médicaux notaient un taux anormal de leucémies, de cancers et de décès. D'où la mobilisation des habitants. Et même Dieu ne peut rien contre un arrêt de la Cour de cassation...

ANNE-MARIE GUSTAVE